



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



BP MAÇON

Diplôme du ministère de
l'Éducation nationale
de Niveau 4 inscrit au RNCP

LES OBJECTIFS :

Le titulaire de la spécialité "Maçon" de brevet professionnel est un technicien dont les activités principales consistent à réaliser, à partir de directives, l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.

Il intervient dans l'installation du chantier, organise l'exécution de l'ouvrage, quantifie ses besoins, effectue les implantations et les tracés nécessaires. Il peut réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication. Pour ce faire, il doit prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.

Activités visées :

Dans le cadre de ses activités, il pourra :

- préparer un chantier
- réaliser des ouvrages
- suivre les travaux et communiquer sur le chantier

LES DÉBOUCHÉS :

- Maçon
- Ouvrier du béton
- Maçon béton armé

SUITE DE PARCOURS :

Spécialisation possible dans d'autres métiers du du Bâtiment. ex. :

- BP Carreleur mosaïste
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation

LES +++ DE LA FORMATION :

Accès possible à l'internat, la restauration
Aide au petit équipements.

Participation à des concours.

CMA FORMATION

Centre de Formation de Saint-André

0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97





Réaliser des terrassements

Poser des éléments préfabriqués

Mettre en oeuvre tout type de béton

BP Maçon

NIVEAU 4

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans

Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans

Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Etre titulaire des diplômes de niv. 3 des spécialités suivantes : CAP Carreleur mosaïste, CAP Maçon, CAP Constructeur en béton armé, BEP Réalisation du Gros oeuvre - des diplômes de niv. 4 permettant l'inscription avec un raccourcissement de la durée - des titres et diplômes du même secteur professionnel de niv. 3 ou de niv. supérieur, inscrits au RNCP
- Avoir une entreprise d'accueil

EQUIVALENCES PASSERELLES

Pas d'équivalence

Pas de passerelle

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en août ou en septembre. Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété

Copie de la pièce d'identité

Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.

Coût de la formation : nous consulter pour devis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPETENCES

- Préparation d'un chantier - exploitation des données
- Réalisation d'ouvrages
- Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du monde
- Langue vivante
- Mobilité (facultatif)

DURÉE

2 ans en alternance

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

Présentiel 1 semaine en centre 2 semaines en entreprise

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salle informatique, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40 - Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

